

***UN CADRE DE RÉFÉRENCE
POUR UN PROJET ÉDUCATIF
ET UNE PLANIFICATION
PÉDAGOGIQUE EAV-EVB***

AVANT-PROPOS

Le présent document s'inspire de certains outils déjà existants à la CSQ et se veut un outil de travail à améliorer au fil des prochains mois. Soit grâce aux consultations faites par le Comité conseil EAV de la Centrale auprès des fédérations engagées en éducation à la CSQ, soit à partir d'expériences déjà vécues dans des établissements EVB (et autres) et, surtout, parce qu'il faudra tenir compte des « versions allégées » annoncées par le MEQ au cours du printemps 2001 en ce qui a trait à certains aspects du « Programme de formation de l'école québécoise ».

INTRODUCTION

La réforme : des défis, des zones d'ombre et des dérives possibles...

La CSQ et ses affiliés ont toujours favorisé un projet démocratique d'école et de société. Nous avons souhaité l'actuelle réforme en éducation. Est-ce que les contenus de celle-ci ainsi que les conditions actuelles de son application rejoignent nos objectifs en éducation?

Il y a là des débats à faire et, sûrement, des revendications à mettre de l'avant...

Les finalités de cette réforme en éducation rejoignent certains des objectifs de la CSQ et des Établissements verts Brundtland (EVB)¹. Du moins sur « papier ». Mais, on peut se questionner sur les réels objectifs de cette réforme quand on constate certaines « dérives » dans son implantation : « perversion » de la notion de réussite des élèves vers ce qui est mesurable et utilitaire sans véritable souci de la qualité de l'éducation, encouragement à plusieurs endroits à une approche pédagogique unique en contradiction avec l'autonomie professionnelle et un discours racoleur de s'adapter à chaque jeune, « promotion » de la compétitivité entre les écoles et les commissions scolaires, manque de temps, de moyens et d'outils pour former le personnel, ressources insuffisantes, etc.

Les instances politiques de la CSQ et de ses affiliés continueront à prendre position afin que tous les aspects de l'actuelle réforme en éducation correspondent le mieux possible au bien-être des jeunes et des adultes de l'école québécoise, tout en assurant des conditions satisfaisantes de travail pour le personnel.

Quel est le rôle du mouvement EVB en cette période de changement?

Notre objectif doit rester le même : nous sommes déjà un mouvement de réflexion et d'action qui tend, de plus en plus, à outiller concrètement les éducatrices et éducateurs dans leurs pratiques pédagogiques. Les valeurs et les contenus que nous mettons de l'avant, que ce soit en faveur des « 6 R » et/ou en faveur d'un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique, sont progressistes. Déjà ils s'inspirent à la fois de la « *Déclaration de principes sur l'éducation* », de la plate-forme « *Éduquer et agir pour un avenir viable* » de la CSQ et de plusieurs autres orientations des fédérations et de syndicats préoccupés de l'égalité des chances en éducation.

¹ « École verte Brundtland » est devenu « Établissement vert Brundtland » en 1999 afin que le statut EVB puisse être obtenu par d'autres établissements que ceux du milieu scolaire.

Nous prenons déjà position en ce sens parce que nous agissons dans les EVB. Bien sûr, il y a suffisamment de « zones d'ombre » et de « dérives » à l'intérieur des démarches actuelles d'implantation de certains aspects de l'actuelle réforme de l'école québécoise pour que nous soyons prudents, vigilants et à l'écoute des instances décisionnelles de la CSQ et des affiliés. Réflexion et débats où nous pouvons aussi influencer le cours des choses comme personnes engagées concrètement à l'intérieur d'une « école différente pour une société différente », objectif ultime des EVB.

À ce moment-ci, nous pouvons et devons donc influencer les contenus, les orientations des conseils d'établissement sur les **projets éducatifs**, les **plans de réussite** et les **planifications pédagogiques** des établissements engagés dans le mouvement EVB. Celui-ci peut aussi inspirer celles et ceux qui veulent donner un sens à l'école que nous voulons collectivement. À cette fin, consultez les chapitres 1, 2 et 3 ci-après qui vous suggèrent un cadre de référence en complément à d'autres outils produits sur ces thèmes par la CSQ et les fédérations.

En effet, il y a des aspects importants de la réforme, comme le « Programme des programmes » (curriculum) et le projet éducatif où il y a, à la fois, des ouvertures dont peuvent « profiter » les EVB et certaines « zones d'ombre » (ex. : compétences) pour que nous continuions à être vigilants et actifs à l'intérieur des régions, des syndicats et des établissements scolaires selon les objectifs de l'EAV et des EVB.

Le mouvement EAV-EVB peut et doit donc continuer à progresser puisqu'il constitue déjà un **modèle pédagogique et organisationnel qui peut, à la fois, influencer plusieurs aspects de cette réforme, tout en contribuant à contrecarrer certaines « dérives » lors de son implantation.** D'ailleurs, qu'il y ait réforme ou pas, les EVB constituent, de toute façon, un outil de changement et de transformation sociale dans l'école québécoise.

Les assises du mouvement EVB

« La notion de viabilité embrasse les questions non seulement d'environnement, mais aussi de pauvreté, de population, de santé, de sécurité alimentaire, de démocratie, de droits de l'être humain et de paix. La viabilité est, en dernière analyse, un impératif éthique et moral qui implique le respect de la diversité culturelle et de savoir traditionnel » (UNESCO, décembre 1997) et « Éduquer et agir pour un avenir viable », édition révisée et mise à jour en 2001 (D10834-1).

C'est à partir de cette vision globale et holistique de l'éducation que la CSQ a adopté, en 1999, une plate-forme sur l'éducation pour un avenir viable (EAV). Plate-forme qui précise et complète notre « *Déclaration de principes de la CSQ sur l'éducation* », adoptée en 1997.

De plus, cette plate-forme ne vient que « nommer » et confirmer ce que les membres de la Centrale réalisaient déjà, depuis 1990, comme gestes concrets en faveur des « **6R** » (**R**éduire la consommation, **R**éutiliser et **R**ecycler les biens, **R**epenser nos systèmes de valeurs, **R**estructurer nos systèmes économiques, **R**edistribuer les ressources et la richesse) en vue d'un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique.

En effet, en initiant en 1990 avec des partenaires, l'importante opération « *Ensemble, récupérons notre planète* », nous indiquions déjà, par les contenus des fiches de ce cahier pédagogique ainsi que par les milliers d'actions réalisées par les jeunes et les adultes du milieu scolaire, que notre **perspective de l'éducation relative à l'environnement englobait les humains, la société, la culture, donc la démocratie, la paix, la justice, les droits humains, la solidarité et la coopération.**

Nos réalisations dans le mouvement EVB, depuis 1993, se sont toujours inspirées du « agir localement et penser globalement » ainsi que de la perspective d'un réel développement durable, c'est-à-dire de « celui qui permet d'assurer un bien-être aux générations actuelles tout en n'hypothéquant pas celui des générations futures, le tout à l'intérieur d'un même pays ainsi qu'entre tous les pays ». La publication du Rapport Brundtland, en 1987, a servi de fer de lance à ces concepts qui, déjà, inspiraient d'autres interventions pédagogiques de la CSQ ainsi que sa « proposition d'école » depuis plusieurs années.

De plus, en s'inspirant surtout du modèle de **pédagogie de conscientisation**, c'est le jeune et l'adulte d'un établissement qui doivent être au coeur de l'action des EVB. Le collectif de l'école (ou de tout autre établissement) ainsi que les jeunes et les adultes qui y oeuvrent au quotidien deviennent alors des outils de transformation sociale. Le **mouvement EVB vise à les reconnaître et à les valoriser** quand ils posent des gestes concrets, si petits soient-ils, en vue d'un avenir viable et meilleur, ici et ailleurs sur la planète.

Les objectifs et les réalisations dans le mouvement EAV-EVB s'inspirent surtout du fait que les jeunes et les adultes peuvent exercer le pouvoir de « changer les choses et le monde », tout en essayant de contribuer à remédier aux **quatre grands déséquilibres** qui caractérisent notre monde, autant au local qu'à l'international :

- entre le Nord et le Sud,
- entre les riches et les pauvres,
- entre les hommes et les femmes,
- entre les humains et la nature.

Les personnes déjà engagées dans le mouvement EAV-EVB de la CSQ privilégient donc toute approche qui permet aux étudiantes et étudiants de saisir la réalité de façon globale, afin de mieux réaliser des actions personnelles et collectives à l'intérieur de leur vécu quotidien.

En ce sens, les EVB rejoignent déjà certains objectifs du « Programme de formation de l'école québécoise » qui annonce qu'ils doivent « tenir compte des besoins particuliers des élèves et du principe de l'égalité des chances pour tous ».

Comment peut-on transposer les préoccupations des EVB à l'intérieur des éléments de la « controversée » réforme en éducation?

Le Comité conseil EAV et le réseau des personnes responsables EAV-EVB de la CSQ sont convaincus que l'expérience des EVB peut servir à orienter les éléments suivants dans le sens de ce que la CSQ revendique comme école et comme société :

- **des projets éducatifs**
- **des plans de réussite**
- **des planifications pédagogiques à l'intérieur du programme de formation (curriculum) qui fassent la promotion de nos orientations en éducation.**

En effet, il nous apparaît clairement que les principes de l'éducation pour un avenir viable (EAV) ainsi que les expériences déjà existantes dans le mouvement EVB peuvent contribuer à orienter et à influencer ces différents aspects de l'actuelle et « controversée » réforme en éducation au Québec. Cela, dans le sens d'une école et d'une société plus démocratique tel que nous l'avons déjà défini à la CSQ de par nos orientations et nos pratiques, entre autres, à l'intérieur des EVB. Le Conseil général de février 2001 (CG-056) nous invite à poursuivre en ce sens...

Les valeurs de l'EAV ainsi que les pratiques du mouvement EVB de la CSQ constituent l'un des mouvements pédagogiques, progressistes et militants qui peut contribuer à contrer les « dérives » actuelles et possibles de l'implantation de plusieurs aspects de cette « réforme », tout en l'enrichissant dans le sens de nos objectifs en éducation et dans la société.

Bien sûr qu'il y a nécessité pour nous d'exercer une grande vigilance, autant au national que dans chaque syndicat et conseil d'établissement, afin que les visées « compétitives », « productivistes » et « marchandes » des uns face à l'école ne soient pas retenues. Notre mobilisation en faveur des valeurs et des contenus de l'EAV et des EVB est plus que jamais nécessaire afin que l'école québécoise devienne un terrain fertile à l'éclosion d'un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique. Valeurs et objectifs qui prennent de plus en plus de sens sur une planète en proie aux effets pervers de la mondialisation telle qu'elle se pratique en ce début de 21^e siècle...

C'est au quotidien et sur une base continue que les personnes et les établissements EVB doivent exercer leur pouvoir de conviction à l'intérieur de toutes les étapes de l'implantation de la réforme en éducation : formation du personnel, projet éducatif, plan de réussite, nouveau curriculum, matériel pédagogique, outils d'évaluation, ressources suffisantes, etc.

À cette fin, l'expérience de milliers de membres de la CSQ en EAV et dans le mouvement EVB nous offre déjà plusieurs pistes et outils. Profitons-en!

Le présent document s'attarde au projet éducatif, au plan de réussite et à des planifications pédagogiques possibles correspondant à un projet démocratique d'école et de société s'inspirant de l'EAV et d'expériences déjà vécues dans les EVB...

1. PROJET ÉDUCATIF

Selon le nouveau programme de formation de l'école québécoise, c'est à l'intérieur du projet éducatif que **« l'école québécoise précise ses propres orientations et les mesures qu'elle entend prendre pour appliquer, adopter et enrichir le programme de formation déterminé**

par le Ministère de l'Éducation, et ce, en tenant compte des besoins particuliers des élèves et du principe de l'égalité des chances pour tous »².

Même si, selon les nouvelles orientations du ministère, le projet éducatif n'a pas à fixer une ou des finalités à l'éducation que l'on veut donner à nos jeunes, rien ne nous empêche de proposer des **préambules** qui feraient de l'éducation pour un avenir viable (EAV) l'un des enjeux importants de l'éducation que l'on doit offrir aux jeunes d'aujourd'hui.

On peut même utiliser la finalité de l'éducation proposée par le programme de formation pour faire des liens avec l'EAV ainsi qu'avec les valeurs et réalisations du mouvement EVB.

Le ministère, au niveau des finalités, n'affirme-t-il pas que « **l'ultime visée de l'école primaire québécoise fixée par le Programme de formation, c'est de préparer l'élève, citoyen de demain, à participer à l'émergence d'une société plus juste, plus démocratique et plus égalitaire** »³? Il s'agit, pour nous, de remettre de l'avant les orientations de la « *Déclaration de principes sur l'éducation* » de la CSQ et, en particulier, les éléments qui présentent l'éducation à la viabilité (EAV) dont le respect, le pacifisme, la solidarité, la protection de l'environnement, la coopération, la justice, le développement durable, etc.

À partir des nombreuses expériences et réalisations déjà existantes, entre autres, à l'intérieur du mouvement EVB, nous sommes bien équipés pour faire inscrire, par une majorité de conseils d'établissement, ces objectifs et ces valeurs à l'intérieur d'un projet éducatif que nous devons établir localement, « réforme » ou pas! Un projet éducatif démocratique qui doit être « inclusif » face aux besoins des jeunes.

La vidéocassette et le document « Le projet éducatif : des conditions pour réussir » (FECS-1991), ainsi que d'autres outils produits par la CSQ et ses affiliés, doivent aussi inspirer vos démarches sur le projet éducatif. À cette fin, consulter régulièrement votre syndicat local et le site « <http://csq.qc.net> ».

1.1 La mission de l'école

Celle-ci se réalise à l'intérieur du projet éducatif. Celui-ci demande à ce que l'on précise les orientations de l'école. Là aussi nous pouvons faire valoir les valeurs de l'EAV et les expériences déjà existantes des EVB. Il s'agit de bien connaître son « milieu ». Il faut alors insister sur le fait que l'école, si on veut préparer des citoyennes et citoyens responsables, doit être un **lieu de transformation sociale**, lieu qui n'est pas **neutre** au plan des valeurs et qui doit redéfinir les **rappports que les individus entretiennent avec leurs semblables et leur environnement**. N'est-ce pas ce qui se réalise déjà à l'intérieur de la plupart des EVB : des jeunes et des adultes qui réfléchissent à des valeurs, qui passent à l'action, qui s'ouvrent à leur communauté et au monde en général?

² Programme de formation de l'école québécoise, éducation préscolaire, enseignement primaire 1^{er} cycle, enseignement primaire 2^e et 3^e cycles : *Le virage du succès*, ministère de l'Éducation, 2000, p. 3.

³ Idem.

Un projet éducatif ne doit-il pas se démarquer du modèle dominant de développement dans nos sociétés, celui qui accentue les quatre grands déséquilibres identifiés dans notre plateforme en EAV? Un projet éducatif ne doit-il pas viser à ce que l'école et le monde soient meilleurs, c'est-à-dire plus écologique, plus pacifique, plus solidaire et plus démocratique?

Donc, on ne peut qu'affirmer que, dans le cadre de sa mission, l'école, en plus de transmettre des savoirs, doit aussi adopter des actions concrètes à suggérer aux jeunes et adultes qui y vivent. Nous sommes déjà outillés dans les EVB pour oeuvrer selon des modèles de pédagogie, de conscientisation, de projet et de coopération, modèles qui trouvent d'abord leur sens dans l'action menant à des changements concrets de comportements individuels et collectifs.

La réflexion et l'action sont au coeur des orientations et des valeurs que sous-tend l'EAV et qui se pratiquent déjà dans les EVB : solidarité, respect, partage, responsabilité, équité, justice, paix, démocratie, respect des droits, coopération, etc.

La mission et les projets éducatifs de la « nouvelle école québécoise », à cause, notamment, des finalités mises de l'avant par le MEQ, ne peuvent que se transcrire en actions concrètes afin que les jeunes et les adultes développent leur sens des responsabilités individuelles et collectives, principale caractéristique de chaque citoyenne et citoyen d'aujourd'hui et de demain.

Donc, les choix, par un conseil d'établissement (CE), d'un **thème et de valeurs fondamentales** qui sont au premier plan d'un **projet éducatif** peuvent reprendre les valeurs fondamentales de l'EAV ainsi que des actions proposées par le mouvement EVB. C'est, d'abord, en mettant de l'avant les forces du mouvement pédagogique, que constituent les EVB, que nous pourrions contribuer à contrer certaines « dérives » au niveau de l'application actuelle de la réforme en éducation, tout en faisant valoir les orientations de la CSQ sur ce sujet.

1.2 Thème de projet éducatif : la promotion d'un avenir viable

Les **valeurs** fondamentales adoptées dans la plate-forme EAV de la CSQ peuvent constituer un excellent thème de projet éducatif dont les priorités seraient de :

- se donner un milieu de vie où les valeurs de l'écologie, du pacifisme, de la solidarité et de la démocratie soient mises en pratique;
- mettre l'accent sur la protection de l'environnement, la conservation des ressources, la résolution pacifique de conflits et la construction de solidarités entre toutes les personnes dans un établissement;
- d'amener les jeunes et les adultes à se considérer et à agir en citoyennes et citoyens actifs, responsables et ouverts sur leur communauté et sur le monde;
- d'amener les jeunes et les adultes à poser des gestes concrets, si petits soient-ils, qui favoriseront l'émergence des valeurs (solidarité, respect, partage, coopération, justice,

etc.) en vue d'un avenir viable et meilleur pour toutes et tous, autant dans leur milieu de vie que dans la société;

- de reconnaître socialement et de valoriser les réalisations des jeunes et des adultes de l'école afin que celles-ci soient considérées comme outil de changement dans la société.

1.3 Actions à suggérer aux conseils d'établissement

Selon les milieux de vie où se situe chaque établissement scolaire, les conseils d'établissement (CE) peuvent choisir une ou des actions concrètes à réaliser, soit sur une base annuelle ou continue, à l'intérieur de celles suggérées par le mouvement EVB, certains de ces projets étant déjà existants dans l'établissement.

Toutes ces démarches contribuent à des changements de pratiques à l'intérieur des activités pédagogiques et parascolaires afin que les valeurs de l'écologie, du pacifisme, de la solidarité et de la démocratie soient prises en compte à l'intérieur du vécu des classes et de l'établissement.

À partir de 2001, voici des exemples de projets et d'outils pédagogiques proposés par le mouvement EAV-EVB de la CSQ :

- la gestion écologique des matières résiduelles (le BAC et l'Or dur sur le papier en l'AN1; l'exemple de planification pédagogique à l'intention du primaire sur la gestion des matières résiduelles (D10988);
- la récupération des contenants « Tu rapportes... on recycle », campagne de l'AN2 appuyée d'une « planification pédagogique » à l'intention du primaire et du secondaire (disponible en septembre 2001);
- la promotion d'une société sans violence (Vote des jeunes, solutions au sexisme et à la violence, formation de médiatrices et médiateurs, etc.);
- des actions sur l'élimination de la pauvreté à partir d'outils pédagogiques sur le thème « *Tirer le diable par la queue* » (disponible en septembre 2001);
- des actions et outils pédagogiques sur le « commerce équitable et la consommation responsable » (disponible en janvier 2002);
- des actions et outils pédagogiques en éducation à l'utilisation rationnelle de l'énergie (EURE);
- des actions et outils pédagogiques en lien avec « *La Terre dans votre assiette* » sur la santé et l'alimentation (disponible en 2002);
- des actions et outils sur l'eau, la forêt, les changements climatiques, la culture de paix, les droits humains, la solidarité, la coopération, l'utilisation des NTIC, etc.;

- d'autres actions en suivi au Sommet des peuples d'avril 2001;
- toutes ces suggestions de réalisations seront régulièrement affichées sur le site « <http://eav.csq.qc.net> » et présentées lors des sessions nationales et locales EAV-EVB.

1.4 Évaluation

Chaque année, soit par un relevé de réalisations EAV-EVB ou lors d'une activité de reconnaissance EVB et/ou par d'autres moyens identifiés par le CE, l'école peut mesurer le niveau d'atteinte des objectifs identifiés par un projet éducatif.

1.5 Des exemples de projets éducatifs EAV, déjà mis en place dans les EVB, seront aussi disponibles au secrétariat EAV-EVB de la CSQ sur le site « <http://eav.csq.qc.net> », à partir de l'automne 2001.

2. PLAN DE RÉUSSITE SCOLAIRE

L'école, à l'intérieur de son projet éducatif, doit avoir comme objectif fondamental la réussite scolaire des élèves. Mais, il importe **d'adopter une conception élargie et démocratique de la réussite scolaire**. Par exemple, on peut se questionner sur les réels objectifs des plans de réussite « commandés » par le MEQ, à chaque établissement et à chaque commission scolaire. En mettant surtout l'accent sur des objectifs « mesurables », en parlant de « palmarès » d'écoles, nous devons, plus que jamais, faire en sorte que ces plans de réussite scolaire incluent tous les élèves et répondent à des objectifs d'égalité des chances en éducation.

En conséquence, la réussite scolaire doit :

- a) prendre en compte l'ensemble de la mission de l'école : instruire, socialiser, qualifier;
- b) promouvoir une réelle égalité des chances;
- c) s'inspirer d'une bonne analyse et de la connaissance du milieu;
- d) fixer d'abord des objectifs qualitatifs;
- e) choisir des cibles comme :
 - la situation par rapport à l'absentéisme;
 - le climat de l'école : (ex. : résolution pacifique de conflits, entraide, démocratie, culture de paix, coopération, ouverture sur la communauté et le monde; la qualité de l'air, les espaces verts et de repos, etc.);
 - la valorisation et la place de l'école dans la communauté (ex. : suggestions de projets concrets permettant aux jeunes et aux adultes d'exercer un « pouvoir » dans leur milieu de

vie et dans leur communauté, donc d'obtenir une « reconnaissance sociale » à l'intérieur d'un mouvement comme celui des EVB);

- le cheminement des élèves;
- le travail rémunéré au secondaire;
- les services auprès des élèves en difficulté (ex : ressources suffisantes, etc.);
- les équipements de l'école;

f) identifier les mesures qui seront prises pour améliorer la situation;

g) mettre de l'avant, par exemple, les activités et les outils des EVB.

Les activités pédagogiques et parascolaires suggérées par les EVB, constituent une banque extraordinaire de projets concrets et d'outils pédagogiques qui pourraient être utilisés dans le cadre d'un « réel » plan de réussite scolaire.

Il a déjà été constaté (et nous pourrions renforcer cette idée) que plusieurs activités EAV-EVB constituent déjà des exemples concrets de réalisations qui, tout en facilitant la réussite scolaire, permettent à des milliers de jeunes et d'adultes d'avoir un plus grand intérêt pour l'école tout en favorisant l'obtention de meilleurs résultats scolaires.

D'ailleurs, la valorisation sociale et la reconnaissance annuelle des réalisations d'un EVB, si petites soient-elles, visent surtout à rendre visibles les actions de tout établissement scolaire du Québec. Pas de compétition entre les établissements, mais une reconnaissance de chaque école comme outil de transformation sociale. Voilà une excellente façon de favoriser la fierté des jeunes et des adultes dans une communauté, donc un élément concret de motivation en vue d'une réussite scolaire qualitative et continue.

3. PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE EAV-EVB

Le mouvement EVB, par le biais de la pédagogie de conscientisation, de projet ou de coopération ainsi qu'à travers ses réalisations, ne va pas à contre-courant des éléments « progressistes » de cette réforme, particulièrement en ce qui concerne le « curriculum ». Il peut même contribuer à les renforcer. Il permet aussi de contrer les effets négatifs de certaines applications controversées de cette même réforme. L'expérience acquise dans les EVB depuis dix ans peut, en effet, inspirer les conseils d'établissement ainsi que toutes les personnes oeuvrant en éducation, afin que tous les aspects de la réforme de l'école québécoise répondent adéquatement à notre vision « d'une école différente pour une société différente ».

Intégrés dans les apprentissages scolaires, les objectifs, les valeurs et les réalisations des EVB placent davantage l'élève face à des défis mobilisateurs et contemporains, ce qui ne peut que lui

ouvrir les portes d'une réussite qui doit justement dépasser ces apprentissages scolaires. Le virage pédagogique, entrepris en 2001 par les EVB, ne peut que renforcer ce mouvement...

La plate-forme EAV « *Éduquer et agir pour un avenir viable* » offre un cadre intégrateur permettant de conjuguer, **dans l'action**, les connaissances, les compétences, les domaines d'expérience de vie ainsi que les champs disciplinaires et les approches pédagogiques permettant à la fois d'assurer un suivi à la « réforme », tout en faisant valoir nos objectifs en éducation (voir « Déclaration de principes de la CSQ en éducation »). Les outils EVB, comme la brochure ainsi que ceux indiqués à la fin de ce document et dans le plan d'action EAV-EVB 2001-2002, peuvent faciliter des planifications pédagogiques progressistes qui privilégient une vision démocratique de l'école québécoise et de la société.

3.1 Le programme des programmes (curriculum) et la plate-forme « Éduquer et agir pour un avenir viable de la CSQ » peuvent s'appliquer dans les établissements scolaires

Plate-forme EAV/CSQ	Curriculum/MEQ	Document EAV: orienter l'école pour un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique
<p>La CSQ continue de promouvoir un projet éducatif national qui mobilise la jeunesse et l'ensemble de la société dans la construction d'un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique.</p> <p>La CSQ s'engage à apporter sa contribution spécifique à la construction d'un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique par la promotion de l'éducation à un avenir viable et la promotion de ses valeurs.</p> <p>La CSQ intervient de façon prioritaire dans le domaine de l'éducation en complémentarité avec ses syndicats affiliés pour contribuer à la construction d'un avenir viable.</p> <p>La CSQ poursuit ses efforts pour offrir à la jeunesse un environnement soucieux de la conservation des ressources, de la promotion de la non-violence, de la paix, des droits de la personne ainsi que de la solidarité et de la coopération.</p> <p>La CSQ privilégie son réseau des EVB comme base stratégique essentielle pour l'atteinte de ses objectifs en EAV.</p>	<p>Le programme des programmes doit favoriser une formation qui permette aux jeunes de s'insérer de façon créative dans une société en mutation constante, et ce, en suscitant l'émergence d'une société plus juste, plus égalitaire et plus démocratique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer des ponts entre les apprentissages scolaires et les situations propres à la vie actuelle. • Compétences transférables autant dans les apprentissages scolaires que dans les situations de la vie quotidienne. • Développer les compétences dans l'action; tâche intégratrice; placer l'élève face à des défis à sa mesure. 	<ul style="list-style-type: none"> • place l'être humain au centre de ses préoccupations; • cherche à harmoniser les rapports entre les individus, les peuples et leur environnement; • explore les implications économiques, sociales et environnementales de nos modes de penser et d'agir; • vise la formation de citoyennes et citoyens aptes à s'engager dans des actions individuelles et collectives qui contribuent à l'avènement de sociétés démocratiques, justes, équitables et viables tant au point de vue économique, socio-politique qu'environnemental; • constitue une façon d'orienter le changement dans un monde à transformer; • fait appel aux compétences disciplinaires; • conjugue les compétences autour d'un projet qui amène l'élève à réaliser une tâche qu'il n'aurait pas pu réaliser seul, une tâche concourant à embellir le monde.

Il est donc possible d'appliquer plusieurs éléments de la réforme du « curriculum », tout en mettant en pratique nos objectifs en éducation à la CSQ. Le mouvement EVB constitue un des exemples de modèles qui peut nous inspirer et nous aider à implanter sereinement et adéquatement le « Programme des programmes » proposé par le MEQ. Surtout à l'intérieur des **domaines d'expérience de vie** ainsi qu'à l'intérieur des compétences transversales et des champs disciplinaires, le tout en accord avec les préoccupations actuelles des instances décisionnelles de la CSQ et de ses affiliés sur ces sujets.

Les pages suivantes vous permettront de saisir, en résumé, des hypothèses de comparaison entre l'EAV ainsi que les réalisations des EVB avec des éléments du « Programme de formation de l'école québécoise », selon les **domaines d'expérience de vie, les compétences transversales et les champs disciplinaires**.

4. L'éducation pour un avenir viable (EAV) et les domaines d'expérience de vie

THÈMES	MEQ	EAV
Vision du monde	L'élève construira une vision du monde qui donnera un sens à sa vie.	Proposer la vision du monde et les valeurs de la « <i>Déclaration de principes de la CSQ sur l'éducation</i> » et l'EAV.
Santé et bien-être	L'élève s'appropriera une démarche réflexive dans le développement de saines habitudes de vie sur le plan de la santé, du bien-être, de la sexualité et de la sécurité.	L'EAV propose de comprendre et de combattre les facteurs qui mettent en danger la santé, le bien-être et la sécurité des élèves et des populations de la planète : pauvreté, pollution, discrimination, totalitarisme, violence, sexisme, racisme, etc.
Orientation et entrepreneuriat	L'élève s'engagera dans des projets et les mènera à terme dans une perspective de réalisation de soi et d'insertion dans la société.	L'EAV insiste sur l'importance de définir collectivement un projet de société : monde pacifique, écologique, solidaire et démocratique.
Développement sociorelationnel	L'élève participera activement à ses apprentissages avec les membres de sa communauté.	L'EAV précise qu'éduquer pour un avenir viable, c'est faire de l'école le microcosme de cette société que l'on souhaite viable et meilleure.
Environnement	L'élève interviendra dans son environnement naturel et construit pour y vivre en harmonie dans une perspective de développement durable.	Ce domaine rejoint entièrement les préoccupations de l'EAV.
Consommation	L'élève agira en consommateur averti par l'utilisation responsable de biens et de services dans un esprit de partage équitable des richesses.	L'EAV cherchera à développer chez l'élève des stratégies de consommation rationnelles qui intègrent la réduction, la récupération, le recyclage et la réutilisation des ressources renouvelables.
Médias	L'élève utilisera les médias avec un esprit critique et sera en mesure de produire des documents médiatiques respectant les droits individuels et collectifs.	L'EAV propose de développer l'esprit critique des jeunes face à la propagande, la publicité et la violence que l'on retrouve dans les médias.
Vivre ensemble et citoyenneté	L'élève participera à la vie démocratique en jouant un rôle actif au sein de l'école et de la société, dans un esprit d'ouverture sur le monde et de respect de la diversité et de la différence.	L'EAV propose d'engager l'élève dans des activités de coopération, de solidarité et de paix.

5. L'EAV et les compétences transversales

Les EVB proposent des activités et des planifications pédagogiques qui ont été construites et validées par des éducatrices et éducateurs qui sont souvent des personnes avant-gardistes dans leur profession. Que ce soit un cahier ou une trousse pédagogique, il serait très facile d'en analyser les activités et d'y découvrir l'importance accordée déjà aux différentes compétences que l'on dit maintenant transversales et qui sont une préoccupation primordiale des concepteurs de ce matériel. Pensons seulement à « *Ensemble, récupérons notre planète* » et à « *Des watts entre les deux oreilles* » qui précisent même les champs disciplinaires. D'autres outils pédagogiques des EVB (ex. : sur la gestion écologique des matières résiduelles, sur l'élimination de la violence et de la pauvreté, sur le commerce équitable et responsable, sur l'éducation à l'utilisation rationnelle de l'énergie (EURE), sur l'alimentation et la santé, etc.) sont (ou seront bientôt) disponibles au Centre de documentation de la CSQ.

Il est très important que ces compétences ne fassent pas oublier l'acquisition des connaissances lors de l'implantation des visions actuelles du MEQ qui sont :

compétences d'ordre intellectuel

- exploiter l'information
- résoudre des problèmes
- exercer sa pensée critique
- mettre en oeuvre sa pensée créatrice

compétences transversales d'ordre méthodologique

- pratiquer des méthodes de travail efficaces
- exploiter les technologies de l'information et de la communication

compétences transversales d'ordre personnel et social

- développer son identité personnelle
- entretenir des relations interpersonnelles harmonieuses
- travailler en coopération
- faire preuve de sens éthique

compétences transversales d'ordre de la communication

- communiquer de façon appropriée

6. L'EAV et les champs disciplinaires :

- langues
- maths
- sciences et technologie
- univers social
- arts et développement personnel

Certains éléments de ces compétences et de ces champs peuvent être pris en compte par les expériences EAV-EVB déjà existantes, tout en permettant l'acquisition de connaissances, ce qui doit rester une priorité en éducation...

CONCLUSION

Tout au long des prochains mois et de l'année 2001-2002 (consulter le plan d'action EAV-EVB 2001-2002), la CSQ produira des outils pédagogiques concrets visant à appuyer les établissements scolaires en vue d'une meilleure utilisation des contenus de l'EAV et des EVB.

À cette fin, nous vous invitons à utiliser des outils EAV-EVB déjà existants comme la nouvelle brochure EVB (D11006), l'exemple de planification pédagogique à l'intention du primaire sur la gestion des matières résiduelles à l'école (D10988), la plate-forme « Éduquer et agir pour un avenir viable » (D10834-1) et d'autres outils pédagogiques qui seront présentés aux prochaines sessions nationales des responsables EAV-EVB et affichés sur le site « <http://eav.csq.qc.net> ».

Le plan d'action EAV-EVB 2001-2002 vous suggère aussi, à la page 2, d'autres outils produits et disponibles à la CSQ et auprès de ses affiliés, en lien avec les thèmes du projet éducatif, de la réussite scolaire, de l'évaluation des apprentissages, etc.

Cette contribution du Comité conseil EAV de la CSQ et du mouvement EVB, si petite soit-elle, facilitera, nous l'espérons, l'implantation de certains éléments de la réforme de l'école québécoise en vue de renforcer les orientations de la CSQ en éducation et dans la société.

Monique Fitz-Back, conseillère
fitz-back.monique@csq.qc.net
Comité conseil EAV
Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

SUGGESTIONS DE DOCUMENTS À CONSULTER :

Des outils EAV-EVB appuyant le virage pédagogique des EVB sont déjà affichés sur le site « <http://eav.csq.qc.net> » ou disponibles au **Centre de documentation de la CSQ** au (418) 649-8888, poste 3142). Indiquer la cote à la personne qui prendra votre commande.

- **Nouvelle brochure EAV-EVB** expliquant les objectifs, valeurs du mouvement EVB ainsi que les moyens à prendre pour obtenir (ou renouveler) son statut EVB (fiche d'inscription incluse) (D11006-avril 2001)
- **Plate-forme « Éduquer et agir pour un avenir viable »**. Édition résumée et mise à jour (D10834-1-mars 2001)
- **Orienter l'école pour un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique**. L'éducation pour un avenir viable et le programme de formation de l'école québécoise (D10976-mai 2001)
- Exemple de planification pédagogique à l'intention du primaire pour une gestion écologique des matières résiduelles (D10988-mai 2001)
- **Cadre de référence pour un projet éducatif, un plan de réussite et des planifications pédagogiques EAV-EVB** (D11024). Version finale disponible en juin 2001
- Le Comité des retraité(e)s Brundtland (D10987-mai 2001).
- Déclaration de principes sur l'éducation de la CSQ (D10860, édition révisée, octobre 2000)
- Ce qu'il faut savoir sur les **conseils d'établissement** des écoles, guide pratique (D10589-septembre 2000)
- **Pour une participation efficace**. Formation à l'intention des membres du personnel élus au Conseil d'établissement (CE) des écoles (D10923-septembre 2000)
- **Projet éducatif** « Point de vue », numéro 14, février 1991 (D9603)
- Vidéocassette « **Le projet éducatif : des conditions pour réussir** » (FECS, D9603-fév. 1991) (Centre audiovisuel CSQ)
- Éducation aux valeurs et projet éducatif. Deux livres préparés par Claude Paquette et son équipe et édités chez Québec-Amérique
- Pour des pratiques pédagogiques revitalisées. Direction de Luce Brossard. Compilation d'articles portant sur le projet éducatif et la « réussite scolaire ». Éditions Multimondes, 1999; « <http://www.multim.com> »
- Travaux du CRIRES, disponibles au Centre de documentation de la CSQ. Répertoire de projets favorisant la réussite éducative et scolaire dans les écoles du Québec, disponible sur « ulaval.ca/crides/ ».
- **Guide de gestion des matières résiduelles à l'intention des P.M.E.** : un guide opérationnel pour les édifices de syndicats affiliés qui voudraient adhérer au mouvement EAV-EVB; disponible en format « pdf » sur le site Internet de RECYC-QUÉBEC « www.recyc-quebec.gouv.qc.ca »
- Autres outils disponibles sur le site « <http://csq.qc.net> »

(Des brochures spéciales EVB seront produites, à l'automne 2001, à l'intention des centres de la petite enfance et des centres d'éducation aux adultes ainsi que pour les établissements autres que ceux du milieu scolaire).



Cote : D11024

Date : Septembre 2001

Cadre de référence pour un projet éducatif et une planification pédagogique EAV-EVB